



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8210106 - Massif du Bargy

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR8210106

1.3 Appellation du site

Massif du Bargy

1.4 Date de compilation

31/01/1998

1.5 Date d'actualisation

21/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2018



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037345547>

Explication(s) :

Extension de la ZPS "Bargy" (consultation faite en 2013)

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,47125°

Latitude : 45,9985°

2.2 Superficie totale

3847 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74042	BONNEVILLE
74049	BRIZON
74212	GLIERES VAL DE BORNE
74136	GRAND-BORNAND
74169	MARNAZ
74189	MONT-SAXONNEX
74221	REPOSOIR
74264	SCIONZIER

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A217	Glaucidium passerinum	p	2	3	p	R	M	D			
B	A236	Dryocopus martius	p	5	10	p	P	M	C	B	C	C
B	A338	Lanius collurio	r	5	10	p	P	M	C	B	C	C
B	A338	Lanius collurio	c			i	P	DD	D			
B	A346	Pyrrhocorax pyrrhocorax	r			p	P	DD	D			
B	A408	Lagopus mutus helveticus	p	4	6	p	R	M	C	C	B	C
B	A409	Tetrao tetrix tetrix	p	50	60	males	R	M	C	C	C	C
B	A412	Alectoris graeca saxatilis	r	3	5	p	P	M	C	B	B	B
B	A072	Pernis apivorus	r	2	3	p	R	M	C	B	C	C



B	A072	Pernis apivorus	c			i	P	DD	D			
B	A073	Milvus migrans	r			p	P	DD	D			
B	A073	Milvus migrans	c			i	P	DD	D			
B	A074	Milvus milvus	c			i	P	DD	D			
B	A076	Gypaetus barbatus	p	1	1	p	V	G	C	B	C	C
B	A078	Gyps fulvus	c	0	75	i	P	G	D			
B	A079	Aegypius monachus	c	0	3	i	R	G	D			
B	A080	Circaetus gallicus	c	2	5	i	P	M	C	B	C	C
B	A091	Aquila chrysaetos	p	4	5	p	R	G	C	B	C	B
B	A103	Falco peregrinus	p	2	4	p	R	M	C	B	C	B
B	A104	Bonasa bonasia	r			p	P	DD	D			
B	A155	Scolopax rusticola	r	2	3	p	P	M	C	B	C	C
B	A155	Scolopax rusticola	c			i	R	DD	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Buteo buteo			i	P						
B		Falco tinnunculus			i	P						
B		Accipiter gentilis			i	P						
B		Accipiter nisus			i	P						
B		Coturnix coturnix			i	P						
B		Cuculus canorus			i	P			X		X	
B		Strix aluco			i	P			X			
B		Asio otus			i	P			X			
B		Apus melba			i	P						
B		Picus viridis			i	P			X		X	
B		Dendrocopos major			i	P			X		X	
B		Alauda arvensis			i	P			X		X	
B		Hirundo rustica			i	P			X		X	
B		Anthus pratensis			i	P			X		X	
B		Tichodroma muraria			i	P			X		X	
B		Cinclus cinclus			i	P			X		X	
B		Saxicola rubetra			i	P			X		X	
B		Oenanthe oenanthe			i	P			X		X	
B		Monticola saxatilis			i	P						



B		Turdus torquatus			i	P						
B		Turdus pilaris			i	P						
B		Acrocephalus palustris			i	P					X	
B		Muscicapa striata			i	P			X		X	
B		Ficedula hypoleuca			i	P			X		X	
B		Nucifraga caryocatactes			i	P			X		X	
B		Montifringilla nivalis			i	P			X		X	
B		Serinus citrinella			i	P						X
B		Carduelis spinus			i	P			X		X	
B		Carduelis cannabina			i	P			X		X	
B		Pyrrhula pyrrhula			i	P			X		X	
B		Emberiza citrinella			i	P			X		X	
B		Emberiza cia			i	P			X		X	
B		Delichon urbicum			i	P					X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»); A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	9 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	12 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	26 %
N16 : Forêts caducifoliées	2 %
N17 : Forêts de résineux	12 %
N19 : Forêts mixtes	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	30 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %
N25 : Prairies et broussailles (en général)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le périmètre comprend le massif du Bargy proprement dit, qui correspond à un vaste pli anticlinal caractéristique des massifs subalpins nord-occidentaux, ainsi que le massif " satellite " des Rochers de Leschaux à l'ouest. Il correspond à une série de plis calcaires allongés NE-SW, lambeaux de nappe de charriage du Chablais.

L'ensemble naturel délimité présente une grande variété d'habitats naturels remarquables.

Sur le massif du Bargy proprement dit se côtoient d'impressionnantes parois de calcaires massifs et de grandes pentes herbeuses inclinées, présentant une opposition d'orientation adret/ubac très marquée associée à un effet de barrière vis-à-vis des perturbations de nord-ouest. Ceci contribue à diversifier la mosaïque de milieux naturels propres à la haute montagne calcaire.

Les étages montagnard et subalpin sont principalement représentés, mais l'étage alpin n'est pas absent de cet ensemble au relief très vigoureux.

Le massif des Rochers de Leschaux et les alpages de Cenise illustrent pour leur part les vastes replats d'altitude en limite des étages subalpin et alpin.

A Leschaux, une zone karstique accidentée offre de nombreux abris à des espèces caractéristiques de ces milieux originaux. L'ensemble présente par ailleurs un évident intérêt paysager, géologique et géomorphologique.

Vulnérabilité : Sur le massif du Bargy, les enjeux sont multiples, à la fois économiques, écologiques et touristiques. La présence de l'homme sur ce massif constitue une nécessité pour le maintien de la mosaïque des habitats d'intérêt communautaire. Mais, si les pratiques s'intensifiaient, l'équilibre entre ces enjeux s'en trouverait rompu. En effet :

- la fréquentation touristique (d'été ou d'hiver) peut perturber la tranquillité ou la qualité des espèces ;
- des aménagements touristiques mal conçus pourraient avoir un impact irréversible sur le site ;
- certaines pratiques agricoles ou forestières peuvent également s'avérer dangereuses pour le maintien de la qualité d'habitats ou d'espèces d'intérêt communautaire (drainages, pollutions organiques, pistes forestières...).

Il convient donc de rester vigilant et d'aborder ces points régulièrement lors des comités.

La végétation des abords des lacs est sensible au piétinement.

La bonne conservation des pinèdes de pins à crochet et de pins cembro est à surveiller.

L'activité pastorale (alpages de Cenise

) et agricole est à préserver.



4.2 Qualité et importance

Le massif du Bargy offre la particularité de voir coexister, sur une même entité paysagère, une avifaune d'affinité boréale : Chevêchette d'Europe, Tétrasyre, Lagopède alpin, et méditerranéenne : Perdrix bartavelle, Crave à bec rouge, Circaète Jean-le-Blanc et Monticole de roche. Il s'agit de l'un des rares sites de Haute-Savoie à offrir une telle « amplitude » avifaunistique.

A cela s'ajoutent des espèces liées aux milieux rupestres : Aigle royal, Faucon pèlerin, Gypaète barbu, Tichodrome échelette mais aussi le cortège des fringillidés de montagne, Sizerin flammé, Venturon montagnard, Bec-croisé des sapins, Bouvreuil pivoine ainsi que des passereaux liés aux alpages comme le Traquet motteux ou le Pipit spioncelle.

Ont été observées sur le site Natura 2000 du Bargy plus du tiers des espèces d'oiseaux recensées en Haute-Savoie (348) et près des deux tiers des espèces nicheuses du département (150), dont 27 considérées comme d'intérêt européen.

A l'échelle départementale, le massif du Bargy est considéré comme un haut lieu pour les rapaces avec 19 espèces recensées, dont 14 régulières, sur les 25 connues en France métropolitaine :

- le Gypaète barbu est évidemment une espèce emblématique du site. Depuis 1997, un couple se reproduit avec un succès notable, en comparaison des autres couples français. Il s'agit du premier couple nicheur des Alpes françaises, couple issu du programme de réintroduction depuis la disparition de l'espèce au début du 20ème siècle. Le territoire de ce couple (entre 150 et 200 km²) englobe la totalité du massif.
- l'Aigle royal est aussi une espèce représentative de la mosaïque de milieux du Bargy nichant dans les parois rocheuses et chassant marmottes, lièvres et galliformes dans les alpages et les pierriers, mais aussi en forêt.
- depuis quelques années, ces rapaces sédentaires sont rejoints, en période estivale, par les vautours « méditerranéens ». Profitant de l'abondance de carcasses (d'animaux sauvages ou d'élevage), Vautours fauves et moines (surtout des immatures) s'installent pour quelques mois en Haute-Savoie avec comme sites de dortoir les pointes des Aiguilles vertes ou les Rochers de Leschaux. Ces oiseaux proviennent en majorité des sites de réintroduction du Verdon (région PACA), des Baronnies (Drôme, région Rhône-Alpes) et du Tarn (région Midi-Pyrénées). Les rassemblements peuvent atteindre plus de 80 individus dont 2 ou 3 Vautours moines, notamment pendant la première partie de l'été.
- généralement observé à l'unité, le Circaète Jean-le-Blanc est présent sur le Bargy entre avril et septembre. Selon les années, ce sont entre 2 et 5 individus différents qui sont contactés, essentiellement sur le versant sud du massif ; il n'y a pas de preuve de reproduction sur le site, mais les milieux ouverts thermophiles du massif (alpages et pierriers) constituent des zones de chasse.

Dans les alpages se trouvent plusieurs espèces présentant également un fort enjeu de conservation. La présence du Tétrasyre, du Lagopède alpin, de la Pie-grièche écorcheur ou encore du Crave à bec rouge est intimement liée à l'exploitation humaine du territoire. Paradant, nichant ou se nourrissant dans les alpages, la conservation de ces espèces dépend d'une exploitation raisonnée des milieux pré-forestiers et herbacés à toute altitude et d'une limitation de la fréquentation. La présence d'une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts : pré bois, fruticées, landes, pâtures et prairies de fauche de moyenne altitude, prairies alpines rases, conditionne fortement le maintien d'un cortège d'espèces dites « montagnardes ». Enfin, bien que n'étant que très peu représentés sur le périmètre, les massifs forestiers abritent le Pic noir, la Gélinoite des bois et la Chevêchette d'Europe.

Le massif du Bargy joue un rôle conséquent, au moins à l'échelle du département de Haute-Savoie, dans la conservation des Galliformes de montagne. On y retrouve en effet des densités importantes de Tétrasyre ; le site est également important pour la Perdrix bartavelle et est stratégique pour le Lagopède, tant pour les populations sédentaires, que pour le site d'hivernage qu'il constitue avec l'arrivée en hiver des poules des massifs alentours. Ces populations de Galliformes sont particulièrement sensibles aux dérangements et donc à la fréquentation du massif.

Le Pluvier guignard (*Charadrius morinellus*, espèce A139) fait parfois étape lors de sa migration post-nuptiale, mais cela demeure exceptionnel.

La Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*, espèce A223) n'a pas été trouvée lors des inventaires de 2011. Sa présence sur le site n'est donc pas confirmée.

Le Bargy héberge une colonie de Bouquetins des Alpes et des populations importantes d'ongulés (Cerf élaphe), qui occupent les adrets à la mauvaise saison. Il abrite également de nombreux reptiles, amphibiens et invertébrés.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
L	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	G01.05	Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		B
M	A04.02	Pâturage extensif		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	35 %
Propriété d'une association, groupement ou société	2 %
Domaine communal	63 %

4.5 Documentation

Document d'objectifs (DOCOB):

- CCFG (2013) : DOCOB du Massif du Bargy (ZPS et ZSC), septembre 2013, Communauté de communes Faucigny-Glières (CCFG), juin 2013, 144 pages (validé par le Comité de pilotage du 14 novembre 2013).

Diagnostic écologique :

- ASTERS (2012) : tome 1 : diagnostic écologique du site Natura 2000 du Bargy - 158 pages.
- ASTERS (2012) : tome 2 : diagnostic écologique du site Natura 2000 du Bargy, fiches habitats et espèces, 48 pages.
- ASTERS (2012) : tome 3 : diagnostic écologique du site Natura 2000 du Bargy, cartes, 29 cartes.

Extension du site Natura 2000 du Bargy :



- CCFG (2012) : Notice de présentation pour la proposition d'intégration de zones d'extension au site Natura 2000 du massif du Bargy, décembre 2012, 25 pages.

Autres :

- Foundation for the Conservation of Bearded Vulture, 1997, Le Gypaète dans les Alpes, 26 p.
- Rouillon (A) 2002, Gypaète barbu : un programme européen pour une espèce disparue des Alpes. Revue de Géographie Alpine n°2, tome 90, p: 127-135.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	3 %
32	Site classé selon la loi de 1930	0 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	43 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit Montagne et lac de Lessy	*	3%
32	Site classé : Lac Bénit (0,1%)	+	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (à préciser avec les acteurs locaux) :

- Les pratiques pastorales et agricoles traditionnelles (pâturage extensif faible et localisé) sont globalement bénéfiques et doivent être encouragées.
- La maîtrise de la fréquentation estivale et hivernale pourrait être à rechercher dans certaines zones identifiées comme à enjeux forts.
- La régulation des prédateurs (renard martre...) est éventuellement à prévoir.
- L'irrégularisation et le mélange des peuplements forestiers est à favoriser, ainsi que le maintien d'arbres morts ou creux notamment pour la nidification des rapaces nocturnes forestiers et des pics.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS (à envisager) :



- Mesures agri-environnementales, type CAD (contrat d'agriculture durable) notamment pour l'entretien des alpages
- Chartes de bonne conduite ou convention d'usage (notamment avec les pratiquants de sports de pleine nature)
- Concertation avec les forestiers
- Conventions de gestion
- Contrats Natura 2000, notamment pour les milieux forestiers
- Dans le cadre d'un nouveau programme Life Nature " Gypaète barbu dans les Alpes " 2003-2007 qui concerne 3 pays européens (Italie, Autriche et France), différentes actions et mesures de gestion sont prévues et mises en oeuvre en Haute-Savoie par ASTERS :
 - . poursuite du programme de réintroduction (notamment sur la commune riveraine de Sallanches - Hautes-Savoie)
 - . maintien du suivi des oiseaux sur l'arc alpin
 - . préservation des couples reproducteurs et réduction des menaces
 - . sensibilisation des usagers et des propriétaires, en collaboration avec les communes du Reposoir et de Sallanches ; mise en place d'un site Internet, diffusion de bulletins périodique...

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CCFG (Communauté de communes Faucigny-Glières)

Adresse : 56 place de l'hôtel de ville 74130 Bonneville

Courriel : courrier@ccfg.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8210106
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548944/2013-document-d-objectifs-natura-2000-massif-du-bargy-fr8210106-fr8201705

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site « Massif du Bargy » a été validé le 14 novembre 2013. Il a été rédigé pour le site qui a été proposé au titre de la directive Habitats (FR8201705) et de la directive Oiseaux (FR8210106).

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION :

Les principaux objectifs concernant les oiseaux qui ont été définis avec les acteurs locaux sont les suivants :

- Favoriser l'activité pastorale extensive existante, voire l'aménager dans certains secteurs sensibles très localisés, afin de maintenir les milieux ouverts et les espèces qui dépendent de ces milieux ouverts pour tout ou partie de leur cycle de vie (aires de chasse, sites de nidification)



), notamment pour les rapaces et les Galliformes de montagne.

- Préserver et restaurer les conditions favorables aux Galliformes de montagne (habitats et populations), notamment sur les secteurs majeurs suivants : lac Bénit, bordures des plateaux de Solaison et de Cenise côté Rochers de Leschaux, clairières du Petit Bargy et du site de la Fechère.
- Préserver les sites de nidification des oiseaux rupestres (Gypaète barbu, Aigle royal, Faucon pèlerin...), en évitant notamment les dérangements et autres perturbations en période de reproduction.
- Préserver les milieux forestiers et les espèces liées à ces milieux, notamment le Pic noir, la Gêlinotte des bois et la Chevêchette d'Europe.
- Améliorer la connaissance sur certaines espèces présentes : suivi de l'évolution des populations de Galliformes.
- Améliorer la connaissance sur la fréquentation du site.
- Suivre l'état de conservation de certaines espèces.
- Informer et sensibiliser les acteurs socio-économiques, le grand public et les scolaires sur les enjeux du site Natura 2000 du Bargy.
- Mettre en place des outils pour gérer la fréquentation.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS (à envisager) :

- Contrats Natura 2000 pour les milieux forestiers et les milieux non agricoles et non forestiers.
- Mesures agri-environnementales pour les milieux agricoles, notamment pour l'entretien des alpages.
- Charte Natura 2000 ou charte de bonne conduite ou convention d'usage (notamment avec les pratiquants de sports de pleine nature).
- Concertation avec les forestiers.
- Conventions de gestion.

Il existe un PSG (Plan simple de gestion) pour la Cembraie du Bargy.

Il convient de maintenir la possibilité de pratiquer les activités opérationnelles de la Défense se déroulant dans le champ de tir temporaire de Morsulaz, c'est-à-dire le tir aux armes légères d'infanterie et l'aguerrissement en montagne.